

## FICHE DE POSTE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°34-2</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignement en hôpital de jour (ex option D)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est placé au sein de l'hôpital de jour de SALON
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Il s'agit d'une structures de soins destinées aux enfants (3 à 18 ans) présentant des difficultés dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.
	<b>MISSIONS</b>	Assurer des temps de scolarisation dans la classe de l'hôpital, selon des horaires liés aux soins selon le projet individualisé élaboré avec l'équipe pluri professionnelle de l'établissement sanitaire.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer la scolarisation, soit en favorisant la constitution de groupes d'enfants et /ou adolescents dans l'établissement de soins, soit en proposant un enseignement individualisé</li> <li>- amener chacun des enfants et/ou adolescents pris en charge à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités</li> <li>- élaborer un projet scolaire : contrats harmonisant soins et enseignements, cette procédure mettant l'enfant et/ou l'adolescent au centre de l'action pédagogique et éducative</li> <li>- préparer et organiser le suivi scolaire dans le cadre d'une scolarisation dans les écoles, collèges ou lycées</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance des besoins particuliers des enfants et/ou adolescents de l'hôpital de jour</li> <li>- capacité d'adaptation développée, capacité à travailler avec des partenaires pluri-professionnels, avec les équipes soignantes selon les projets.</li> <li>- aptitude à valoriser les acquis de chaque élève pour restaurer la confiance en soi et favoriser les apprentissages</li> <li>- bonne connaissance des structures scolaires dans l'enseignement ordinaire et spécialisé</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire du CAPPEI (ex CAPA-SH option D )
	<b>NOMINATION</b>	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	<b>REGIME HORAIRE</b>	25 heures (24 heures devant élèves + 1 heure de coordination et de synthèse) niveau Collège 27 heures (26 heures devant élèves + 1 heure de coordination et de synthèse) niveau préscolaire et élémentaire
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– un curriculum vitae,</li> <li>– une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation)</li> <li>– l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat.</li> </ul> <p>Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH EST (<a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a>).</p> <p>Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).</p>
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH EST ( <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a> ) 04 42 21 12 99